

Image not found or type unknown



Gros retard signature définitive !!!

Par **L sammi**, le **04/03/2017** à **11:46**

bonjour , Ayant signé un compromis de vente pour un appartement , compromis signé le 04/11/16 chez le notaire de l'acquéreur, date signature définitive prévu le 10/02/17.

Aujourd'hui nous somme le 04/03/17,retard prêt d'un mois.

La réponse notaire : Nous ne pouvons pas fixer de date tant que l'acquéreur ne nous aura pas transmis son offre de prêt.

Quelqu'un aurait il un conseil ? Cela vous est il déjà arrivé? que je peut faire de mon coté ?

Merci d'avance pour vos réponses